

# Besoin d'aide pour vos travaux ou votre projet à Condé En Brie ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU / 2021-2026) a pour objectif **d'améliorer le confort et la qualité de vos logements privés** en vous aidant à obtenir des subventions et à définir vos projets. Ce service est gratuit et proposé par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Cette OPAH-RU permet de mettre en place à **Condé En Brie**, pour une durée de 5 ans, un dispositif ambitieux visant à renforcer l'attractivité résidentielle de la ville dans le cadre d'un partenariat financier entre les communes de Neuilly-Saint-Front, de Condé-en-Brie, de Fère-en-Tardenois, et l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

## Près de 1,5 millions d'euros d'aide aux travaux mobilisés sur 5 ans, pour ce programme

Les propriétaires, ou futurs propriétaires, mais aussi les bailleurs et les copropriétés qui engagent une réhabilitation de leurs logements, dans le périmètre défini, sous certaines conditions d'éligibilité, pourront ainsi être accompagnés gratuitement :

- dans la définition de leur projet de travaux ;
- dans la constitution de leurs dossiers de demandes de subventions ;
- et pourront être aidés financièrement !

## En savoir +

### URBAM CONSEIL

Salle des Mariages de Condé En brie

1 rue de Chaury

Permanences tous les 2<sup>èmes</sup> lundis

du mois de 10h30 à 12h00

(et les 4<sup>èmes</sup> lundis sur rendez-vous)

03 24 71 00 91

[aisne@urbam.fr](mailto:aisne@urbam.fr)

**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2022-2026**

**POUR RÉNOVER, C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ**

**AIDES FINANCIÈRES\*  
CONSEILS TECHNIQUES  
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**

**PERMANENCES EN MAIRIE**  
TOUS LES 2<sup>ÈMES</sup> LUNDIS DE CHAQUE MOIS SANS RENDEZ-VOUS  
de 10h30 à 12h à Condé-en-Brie - Salle des Mariages - 1 rue de Chaury  
de 13h30 à 15h à Neuilly-Saint-Front - Place de l'Hôtel de Ville  
de 15h30 à 17h à Fère-en-Tardenois - 11 place Aristide Briand  
TOUS LES 4<sup>ÈMES</sup> LUNDIS DE CHAQUE MOIS SUR RENDEZ-VOUS



**RENSEIGNEMENTS**  
03 24 71 00 91  
[aisne@urbam.fr](mailto:aisne@urbam.fr)

\* Sous conditions de ressources ou de location à loyer modéré et d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique